





## Section 3: Contribution hors thèmes

### Article 12

## L'INTERVENTION COLLECTIVE EN MILIEU DE VIE, LA RENCONTRE DE DEUX RÉSEAUX, LE RÉSEAU MUNICIPAL ET CELUI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

**LUCIE GROULD**

*Agente de liaison au développement des collectivités à la MRC de Lotbinière*

**GUY BOUDREAU**

*Agent de développement rural à la MRC de Bellechasse*

À l'initiative du RQIIAC de Chaudière-Appalaches et du Regroupement des agents ruraux et agents de développement de Chaudière-Appalaches (RARCA) - deux réseaux qui se préoccupent des mêmes citoyens, du même territoire et qui agissent sur les mêmes communautés - une rencontre des intervenantes et intervenants collectifs de Chaudière-Appalaches s'est tenue le 7 novembre 2019 au Domaine du Lac Vert de Saint-Damien. Deux réseaux d'intervenantes et intervenants collectifs dans un même milieu: dédoublement de l'intervention collective ou complémentarité d'action? Cet article rend compte des constats émergeant de cette journée de réflexion

Les milieux de vie reçoivent un accompagnement du réseau de la santé et des services sociaux par les organisatrices et organisateurs communautaires (OC), ainsi que du réseau municipal par les agents de développement et les aménagistes. Bien que ce ne soit pas le cas dans tous les territoires, il est possible d'observer une émergence des collaborations entre le réseau de la santé et le réseau municipal qui se produisent sous différentes formes. C'est ce qu'a voulu renforcer cette rencontre autour de trois objectifs:

- 1. Se connaître :** identifier le rôle de chacun des réseaux, son contexte d'intervention, son accompagnement des communautés et ses actions envers les milieux de vie;
- 2. Se reconnaître :** identifier les convergences et les divergences dans l'intervention collective de chacun des réseaux;
- 3. Travailler ensemble :** identifier des mécanismes, des opportunités d'intervenir ensemble sur le territoire et prendre des engagements à court et moyen terme pour y parvenir.



Au total, ce sont plus de 60 personnes issues de quatre professions provenant des réseaux municipaux et de la santé et des services sociaux qui ont participé à cette rencontre intersectorielle régionale: les OC et les agentes et agents de promotion des saines habitudes de vie, de même qu'une gestionnaire du réseau de la santé et des services sociaux; les agentes et agents de développement territorial et leurs vis-à-vis agents de développement culturel, ainsi que les aménagistes du réseau municipal.

René Lachapelle du Centre de Recherche et de Consultation en Organisation Communautaire (CRCOC), Geneviève Rainville de la Table régionale de Concertation en Saines Habitudes de Vie de la Chaudière-Appalaches (TRCSHVCA), ainsi que l'équipe de l'Unité Régionale des Loisirs et des Sports de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) ont contribué à cette initiative régionale.

### La journée s'est déroulée en quatre temps.

## Se connaître

Dans un premier temps, afin de mieux se connaître, chacune des professions a présenté son mandat et sa définition de l'intervention collective et du milieu de vie. En voici un aperçu :

- **Organisatrices et organisateurs communautaires :** l'organisation communautaire doit être considérée comme un processus d'intervention de changement planifié dans une communauté locale, amorcé par un agent externe à la communauté ou au groupe de personnes qui vit le problème (Mercier, 2000) ;
- **Agentes et agents de promotion des saines habitudes de vie :** planifier et déployer, en collaboration avec les collègues et les partenaires locaux, des services et des activités de promotion des saines habitudes de vie par la création d'environnements favorables à la saine alimentation pour tous, au mode de vie physiquement actif et sans fumée ;

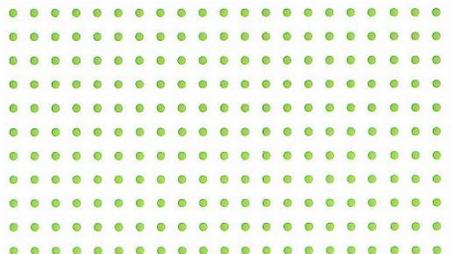


• **Agentes et agents de développement territorial** : l'agent a pour mandat d'animer, de mobiliser, de concerter, d'accompagner ou de soutenir les démarches des communautés locales et territoriales dans des projets qui répondent à leurs besoins. Il doit demeurer à l'affût des opportunités permettant de soutenir le développement des communautés ;

• **Aménagistes** : les aménagistes régionaux sont responsables de l'aménagement du territoire et du développement durable des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Leur mandat premier est l'élaboration et la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement.

## Se reconnaître

Dans un deuxième temps, les participants ont réalisé un atelier sur quatre études de cas locaux pour apprendre à se reconnaître. Ces études constituaient des cas concrets issus des communautés de Chaudière-Appalaches. Autour des tables de travail, les diverses professions étaient représentées. L'exercice a permis d'identifier les convergences et les divergences des interventions de chacun.



### ÉLÉMENTS CONVERGENTS

Même objectif, soit d'améliorer le milieu de vie de la population ;

Désir de travailler ensemble ;

Ouverture pour partager en amont des connaissances spécifiques ;

Vision du développement territorial à long terme ;

Complémentarité entre nos professions, d'où l'importance de connaître les rôles de chacun.

### ÉLÉMENTS DIVERGENTS

Lunettes d'analyse du territoire : zonage, services, infrastructures, besoins de la population, inégalités sociales de santé, culture, etc.

Outils d'intervention ;

Type d'accompagnement (contenu versus processus) ;

Stratégies d'action ;

Rôles au cours du processus.

### CONSTAT

Il serait souhaitable que l'ensemble des professionnelles et professionnels visés par un projet soit impliqué dès le départ afin de contribuer au développement de la vision commune de l'intervention et à l'identification convergente des stratégies d'action.



## Travailler ensemble

Dans un troisième temps, comment susciter les meilleures pratiques pour travailler ensemble en intervention collective ? Cette activité visait à présenter des affiches de plusieurs approches collaboratives initiées sur différents territoires de Chaudière-Appalaches. Les participants ont échangé sur ces expériences afin de dégager des opportunités et des défis, qui sont exprimés en plénière dans des « nuages de mots ». Voici les mots-clés identifiés le plus souvent :

### OPPORTUNITÉS

- 1<sup>er</sup> Vision commune
- 2<sup>e</sup> Collaboration, partage, développement
- 3<sup>e</sup> Complémentarité, concertation

### DÉFIS OU FREINS

- Pérennité, disponibilité
- Vision
- Leadership, temps

---

Une plénière de la journée a été animée par René Lachapelle selon le style d'animation Fish Bowl. Tout au long de la journée, les participants étaient invités à inscrire sur papier un commentaire, une question, une suggestion et le mettre dans un bocal (Fish Bowl) pour alimenter les discussions : les ponts à construire entre les professions, l'intérêt pour développer une pratique interdisciplinaire, l'appréciation de la journée et les engagements.

---

## S'engager

L'étape ultime de la journée a été que les participants prennent des engagements envers eux-mêmes ou leur milieu pour donner une suite:

### Engagements pour les 3 à 6 prochains mois

- Développer un argumentaire pour rapprocher le municipal du communautaire ;
- Interpeller les collègues plus rapidement dans les dossiers ;
- Développer le réflexe de travailler ensemble ;
- Organiser une rencontre au niveau local avec l'ensemble des acteurs en intervention collective et former une équipe locale d'intervenants collectifs;
- Partager avec les collègues des différents réseaux sur les dossiers en cours.

### Engagements pour les 6 à 12 prochains mois

- Travailler ensemble sur un projet ;
- Développer une façon de présenter nos rôles respectifs de façon vulgarisée aux citoyens ;
- Informer les différents professionnels sur les prochains portraits de communautés ;
- Faire une évaluation de notre travail collaboratif ;
- Développer des plans de collaboration afin de mieux soutenir les municipalités.

### Engagements pris à long terme (12 mois et plus)

- Développer le réflexe de travailler toujours ensemble ;
- Associer les différents professionnels dans la diffusion des prochains portraits de communautés ;
- Explorer la pertinence et la faisabilité d'intégrer de nouveaux partenaires à l'intervention collective ;
- Envisager conjointement les projets émanant sur le territoire de la MRC ;
- Consulter et impliquer les intervenants du « territoire vécu » lors de la prochaine révision du schéma d'aménagement ;
- Évaluer et faire évoluer ces plans de collaboration.

## EN CONCLUSION

En conclusion, René Lachapelle a identifié les éléments les plus pertinents qui se dégagent de la journée : « La première évidence, c'est la diversité des titres professionnels et des réseaux avec des missions propres à chaque réseau à la façon de chaque profession. Un point commun : la référence à un territoire, un ancrage dans ce territoire que vous connaissez, non seulement en termes de statistiques, mais aussi de réseaux et de relations entre les gens qui y vivent. Vous savez l'analyser, l'animer et l'accompagner à partir de votre perspective particulière. Lorsque vous avez l'occasion de mettre en commun ces approches, elles deviennent complémentaires. »

Tout en considérant les différentes conjonctures sociopolitiques (l'après 2015 et l'après 1er octobre 2018), René Lachapelle propose trois grands défis pour l'intervention collective dans les années qui viennent :

- Renouveler l'État social, pour faire en sorte que le Québec soit en mesure de s'engager sérieusement dans la transition socioécologique, en intégrant développement social et respect de l'environnement ;
- Socialiser la démocratie, de façon à ce que les intervenantes et intervenants collectifs puissent contribuer à renouveler la participation citoyenne ;
- Miser sur un tronc commun de pratiques et de savoirs pour développer des communautés de pratique et renforcer leur autonomie professionnelle.

Inspirés du congrès du RQIIAC en 2018 sous l'enseigne de l'AUDACE en intervention collective, les deux réseaux en Chaudière-Appalaches ont joué de quatre audaces : l'intuition, le refus de travailler en silo, le développement d'une vision commune et la défense de l'approche de gouvernance territoriale partagée.

C'est en organisant cette première rencontre intersectorielle pour se connaître, se reconnaître et travailler ensemble que ces audaces nous permettent d'innover dans de nouvelles pratiques collaboratives dans une nouvelle communauté d'intérêts porteuse dans la mise en commun de toutes les ressources au service des milieux de vie et des citoyens.

## RÉFÉRENCES

Mercier, C. (2000). L'organisation communautaire et le travail social. Dans J.P. Deslauriers et Y. Hurtubise (dir), *Introduction au travail social* (p. 177-211). Québec, Les Presse de l'Université Laval.

